



LETTRE D'INFORMATION / décembre 2020

Chères adhérentes, chers adhérents,

Compte tenu du confinement, notre assemblée générale, prévue à l'origine le 17 mai puis reportée au 14 novembre 2020, n'a pas pu avoir lieu. L'année prochaine, dès que la situation sanitaire le permettra, nous convoquerons l'assemblée générale constatant l'année 2020. Au cours de cette assemblée, nous présenterons et traiterons également l'ordre du jour de l'année 2019.

Dans l'immédiat, nous ignorons bien sûr si les activités des prochaines semaines pourront avoir lieu et notamment les cours de taille du mois de janvier. Nous vous invitons à consulter notre site internet (www.shlc41.com) sur lequel nous vous informerons du maintien ou de l'annulation des activités annoncées dans le bulletin d'octobre. Dans le doute, n'hésitez pas à vous renseigner par téléphone (0254420287 ou 0612775385).

Le prochain bulletin paraîtra à la mi-février 2021 et d'ici là nous ne pouvons qu'espérer que la situation redevienne normale rapidement et que la vie de notre association reprenne enfin son cours. Dans cette perspective, nous joignons à la présente l'habituel formulaire de renouvellement des adhésions pour l'année 2021 (le montant des cotisations est inchangé : 21 € pour une personne seule, 31 € pour un couple).

Malgré ce contexte, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et continuons à respecter les consignes sanitaires.

Le Président



Renouvellement d'adhésion 2021

A RETOURNER A :

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LOIR-ET-CHER

19 bis rue des Cornillettes
41000 BLOIS

- 21 € annuel par personne seule
- 31 € par couple

Ajouter
25 € par personne pour
participer à tous les cours de
taille ou 10 € pour participer
seulement aux cours de taille
de rosiers

*Règlement par chèque
à l'ordre de la*

**Société d'Horticulture
de Loir-et-Cher**

Adhésion :€

Forfait taille€

Total.....€

NOM / PRENOM

Adhérent 1 : M. Mme Mlle

Adhérent 2 : M. Mme Mlle

ADRESSE :

CODE POSTAL

--	--	--	--	--

 VILLE :

TEL : COURRIEL :

PROFESSION :

DATE ET SIGNATURE :

Les cartes étant individuelles, n'omettez pas de mentionner le prénom de chacun si vous souhaitez le voir figurer.

Le règlement rapide des cotisations évite l'envoi de lettres de rappel dont le traitement est assez onéreux et pénalise l'association toute entière. Nous vous en remercions à l'avance.

Nous vous rappelons que vous devez être à jour de vos cotisations pour bénéficier d'avantages chez nos partenaires ou à l'entrée sur certains sites, de même que pour vous inscrire à notre assemblée générale et au repas qui suit.

Nous pourrions utiliser la messagerie internet pour vous communiquer des informations. Aussi nous vous remercions de compléter clairement la ligne courriel ci-dessus.